

**Service instructeur**  
DILO - Service bâtiments

**Service consulté**

**LOCAUX 11 AVENUE DE LA REPUBLIQUE COLMAR - REFECTION &  
MODERNISATION DU POSTE DE TRANSFORMATION HAUTE TENSION -  
CONVENTION DE CO-FINANCEMENT AVEC LA PREFECTURE**

Résumé : Une convention de co-financement doit être conclue entre le Département et les services de la Préfecture dans le cadre des travaux de réfection et de modernisation du poste de transformation haute tension de la Préfecture sise 11 avenue de la République à COLMAR.  
Conformément à l'avenant 10 de la convention de gestion de ce site, l'Etat versera une participation financière correspondant à 50 % du montant de cette opération, estimée à l'heure actuelle à 35 000 €.  
Le présent rapport a pour objet d'obtenir l'approbation de votre Assemblée concernant cette convention et de m'autoriser à la signer.

Le Département du Haut-Rhin, en accord avec les services de l'Etat, a décidé de procéder à des travaux de réfection et modernisation du poste de transformation haute tension de la Préfecture au regard de la vétusté avancée de ses équipements.

Il a été convenu que l'Etat contribuera au financement de l'opération via une participation versée au Département du Haut-Rhin, équivalente à 50 % du coût total et qui comprend :

- l'ensemble des coûts induits par les études préliminaires,
- la dépose des existants,
- la fourniture et la pose des nouveaux équipements.

La participation financière de l'Etat (environ 35 000 €) sera versée à l'achèvement de l'opération et après établissement d'un décompte à la réception des travaux, sur la base du montant TTC diminué du montant de TVA récupérable.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le projet de convention de co-financement des travaux de réfection et modernisation du poste de transformation haute tension de la Préfecture de Colmar au 11 Avenue de la République, prévoyant le versement par l'Etat de la moitié du coût de l'opération (environ 35 000 €), sur la base du montant TTC diminué du montant de TVA récupérable. La recette sera imputée sur l'opération 2018 B123 55338 – programme B123, chapitre13, fonction 0202, nature 1311;
- de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT